

# GRAND PRIX YVES DULLIEUX

## REGLEMENT DE L'EPREUVE

### Date :

14 & 15 juin 2014

### Lieu :

Golf de Rouen Mont Saint Aignan  
Rue Francis Poulenc  
76130 MONT SAINT AIGNAN

### Forme de jeu :

36 trous en stroke play brut, 18 trous par jour

### Séries :

- Messieurs : série unique de joueurs d'index inférieur à 8,5 à la date limite des inscriptions
- Dames: série unique de joueuses d'index inférieur à 11,5 à la date limite des inscriptions
- Professionnels : série unique mixte

### Conditions de participation :

Cette compétition est ouverte aux licenciés de la FFGolf ou d'une fédération étrangère reconnue, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition (certificat enregistré à la FFGolf à la date limite des inscriptions ou fourni lors de l'inscription pour les joueurs étrangers)

### Contrôle anti-dopage:

Les mineurs inscrits doivent être en mesure de présenter à tout moment un document écrit d'un représentant légal autorisant un prélèvement sanguin.

### Champ des joueurs et wild-cards :

Le champ des joueurs sera au maximum de 120 joueurs (leur sélection se fera si besoin *en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 1500 premiers du (W)WAGR, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de 24 dames*) ainsi que 12 wild cards au maximum du ressort de la Ligue de Haute-Normandie et affectées en fonction de sa politique sportive.

Par ailleurs, une épreuve qualificative permettant d'attribuer 7 wild cards supplémentaires (5 pour les messieurs et 2 pour les dames ) aura lieu sur le golf de Rouen Mont-Saint-Aignan le 1<sup>er</sup> juin 2014 lors de la Coupe Generali - Bistrot d'Arthur.

### Inscriptions :

La date limite d'inscription est fixée au *vendredi 30 mai* à 18h.

L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du chèque des droits d'inscription à l'ordre du Golf de Rouen Mont-Saint-Aignan.

### **Droits d'engagement :**

Adulte	: 60 €	Membre club de RMSA : 20 €
Jeunes de 19 à 25 ans	: 20 €	Membre club de RMSA : 20 €
Jeunes de 18 ans et moins	: 10 €	Membre club de RMSA : 10 €

Les droits d'engagements comprennent les deux tours de compétition et la journée de reconnaissance officielle du vendredi 13 juin (réservation obligatoire à l'accueil du golf).

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable des droits d'engagement.

### **Tirage des départs :**

- 1er jour dans l'ordre croissant des index
- 2ème jour dans l'ordre inverse des résultats de la veille.
- Les heures et intervalles des départs seront laissés à l'appréciation du Comité.
- Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier l'ordre des départs en cas d'intempéries pouvant gêner le bon déroulement de l'épreuve.

Les heures de départs du 1er tour seront disponibles par téléphone au 02 35 76 38 65 et sur notre site internet : [www.golfderouen.fr](http://www.golfderouen.fr) à partir du vendredi 13 juin à 12h00.

### **Marques des départs :**

- Messieurs : blanches
- Dames: bleues
- Professionnels : blanches et bleues

### **Départage :**

En cas d'égalité pour la 1ère place du classement brut, le départage se fera en play-off mort subite sur les trous n° 1 et 6. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, le départage se fera selon les règles du plan informatique fédéral.

### **Dotation :**

Seront récompensés 3 prix brut et 1 prix net dans chaque série.  
Une dotation spécifique sera établie pour les professionnels.

### **Remise des prix :**

Elle aura lieu à l'issue du 2<sup>ème</sup> tour le dimanche 15 juin.

### **Comité de l'épreuve :**

- 1 ou 3 représentant(s) du club organisateur
- 1 Arbitre désigné par la Ligue
- 1 Représentant de la Ligue de Haute-Normandie

En cas de besoin, le Comité de l'épreuve se réserve le droit de prendre toutes dispositions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve, éventuellement en modifiant le présent règlement, en conformité avec les règles de golf.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

GRAND PRIX DE ROUEN Trophée Yves DULLIEUX

36 trous Stroke Play

Samedi 14 et Dimanche 15 juin 2014

Nom : .....

Prénom : .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Email : .....

Club : .....

N° de licence : ..... Index : .....

Date de naissance (pour les moins de 25 ans) : .....

Catégories : **GRAND PRIX – Dames cat. 9 – Messieurs cat. 10**

Hommes ≤ 8.4     Dames ≤ 11.4     Pro (mixte)

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions accompagnées de leur règlement, doivent parvenir au Golf de ROUEN MONT-SAINT-AIGNAN avant le 30 mai 2014 à 18h00.

### Droits d'engagement :

Adulte	60 €	Membre club de Rouen MSA	20 €
Jeunes de 19 à 25 ans	20 €	Membre club de Rouen MSA	20 €
Jeunes de 18 ans et moins	10 €	Membre club de Rouen MSA	10 €

## ENTRAINEMENT

Le vendredi 13 juin sur réservation.

Site : [www.golferouen.fr](http://www.golferouen.fr) / @mail : [golf.rouen.msa@wanadoo.fr](mailto:golf.rouen.msa@wanadoo.fr)

**A compléter et à retourner accompagné du règlement au**

**Golf de ROUEN MONT-SAINT-AIGNAN**

**Rue Francis Poulenc 76130 MONT-SAINT-AIGNAN**

**FAX : 02.35.75.13.86**

Tel : 02.35.76.38.65